



DEMANDE DE LOGEMENT « LES TILLEULS »

Pièces justificatives à joindre au dossier

- Une lettre de motivation adressée à Mr Le Maire, Président du CCAS de Malaunay
- Une photocopie de la pièce d'identité de chaque demandeur
- L'attestation d'assurance maladie ou photocopie de la carte vitale
- Le numéro d'allocataire CAF
- L'avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu
- Les justificatifs des ressources

Remarque : Avant toute acceptation du dossier, le demandeur devra avoir rencontré personnellement le responsable de la résidence.